



## **Philippe PERRET**

✉ 30, avenue Marcellin Maurel 06140 VENCE

☎ 06 03 44 11 31

contact@philippe-perret.fr

www.philippe-perret.fr

## **ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE DE VENCE**

Vence, le 25 février 2008

Madame, Monsieur,

En tant que candidat aux prochaines Municipales, vous m'avez sollicité afin de connaître mon avis sur certains sujets. C'est bien volontiers que je vous répons pour vous faire part de mes orientations :

### **QUESTIONNAIRE AU CANDIDAT A L'ELECTION MUNICIPALE 2008**

*Soumis par l'Association familiale catholique de Vence et ses environs*

*Tél : 06 64 99 34 48(afc06vence@afc-france.org , cnafc@afc-france.org)*

CANDIDAT :

NOM PRENOM : **PERRET Philippe**

PARTI OU TENDANCE POLITIQUE : sans étiquette

COMMUNE (et nombre d'habitants) : VENCE, 18000 habitants

DEPARTEMENT : 06

(Informations obligatoires)

CANDIDAT SORTANT ? oui, adjoint au Maire

#### 1. DELEGUE MUNICIPAL A LA FAMILLE ?

Dans notre programme, vous avez pu lire et remarquer dans l'axe « Vence Démocratique » : *un élu dans le cadre de la politique de proximité sera désigné en qualité de Responsable de Quartier.*

Le rôle de ce dernier est de faciliter la communication entre les familles et la Municipalité en faisant remonter les éventuelles préoccupations, et d'expliquer aux administrés les décisions ou projets importants pouvant avoir un impact sur la vie de chacun.

Il est à noter que l'avantage de désigner un seul interlocuteur élu par quartier évite une déperdition de l'information sur la remontée des problèmes.

#### 2. OFFICIER D'ETAT-CIVIL ET MARIAGE

Dans notre pays, la législation est établie par les Députés. Le Maire, en tant qu'officier de l'état-civil, ne peut déroger à la loi et doit donc la faire appliquer. Actuellement il n'existe aucun texte en ce sens.

#### 3. PETITE ENFANCE ET ADOLESCENCE

Parmi nos 10 projets phares, nous souhaitons la création de plusieurs petites structures multi-accueil pour la petite enfance. Ces petites unités seront créées dans les quartiers afin de répondre au plus près aux besoins des familles. Cela évitera également la concentration de véhicules lors de la dépose des bambins.

Nous envisageons d'ores et déjà de privilégier l'inter-générationnel en créant des liens entre les structures scolaires et 3<sup>ème</sup> âge.

Nous projetons également un allongement de l'accueil des enfants dans le cadre du péri-scolaire jusqu'à 18 h 30, avec activités sportives ou créatives entre la pause déjeuner 11h30- 13 h 30, et un soutien scolaire le soir.

L'accès des enfants porteurs de handicap dans des classes dites « normales » est impératif. Dans le cas d'un handicap lourd la demande d'un AVS relève du Directeur d'école et nous appuierons ces demandes.

#### 4. AIDER LES PARENTS À ÊTRE EDUCATEURS

Nous rapprocherons le point 3 de celui-ci, l'instauration d'une aide aux devoirs permettant à chaque parent de garder une plus grande liberté afin de profiter de moments privilégiés avec leurs enfants et de consacrer selon leurs envies plus de temps aux jeux ou à la culture. Nous attirons également votre attention sur le 10ème de nos projets phares, à savoir la création de mini terrains de sports de proximité dans les quartiers.

#### 5. CARTE FAMILLE

Nous prévoyons de faciliter l'accès des familles à toutes les activités culturelles et sportives par une aide apportée aux familles à revenus modestes.

#### 6. TAXE D'HABITATION ET ABATTEMENTS POUR CHARGE DE FAMILLE

Point 8 de nos projets phares, nous nous engageons à ne pas augmenter les taux des taxes locales à savoir : Taxe Habitation, Foncier bâti, foncier non bâti.

#### 7. POUVOIRS DE POLICE

Nous veillerons à ce que l'affichage ne puisse pas porter atteinte à l'enfance. Quant à l'affichage sur les panneaux municipaux seuls les spectacles ou manifestations festives sont autorisés .

#### 8. LOGEMENT DES FAMILLES

La question du logement est primordiale dans les préoccupations des familles. Nous proposons d'avoir une action forte dans ce domaine :

Constituer des réserves foncières pour permettre la réalisation de logements pour actifs

Imposer des logements sociaux aux promoteurs dans toute nouvelle construction

Accélérer la rénovation du centre-ville avec création de logements aidés

#### 9. OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE

Nous ne souhaitons pas élargir les autorisations d'ouverture actuelles.

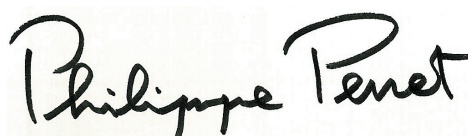
#### 10. QUALITE DE LA VIE COLLECTIVE. PATRIMOINE RELIGIEUX COMMUNAL

Nous souhaitons un élargissement des trottoirs dans les plus brefs délais particulièrement avenue Marcellin Maurel afin que les mamans avec des poussettes et les personnes handicapées ou du 3ème âge ne soient plus en danger permanent.

La création de pistes cyclables peut être instaurées et nous y sommes favorables, ceci à l'approche de certaines écoles, il est à noter cependant que certaines routes relèvent du département ce qui conduira à un délai plus important dans la réalisation de ces pistes.

Les lieux de culte relèvent de notre Patrimoine et il est de notre devoir de les conserver, de les entretenir. Nous avons à ce propos un projet de création de parcours de visite de toutes les Chapelles de Vence.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations,

A handwritten signature in black ink that reads "Philippe Penet". The signature is written in a cursive, flowing style.